



**AVIVA ASSURANCES**  
 13 rue du Moulin Bailly – 92271 Bois-Colombes Cedex.  
 Société anonyme d'Assurances Incendie, Accidents et Risques Divers.  
 Entreprise régie par le code des assurances.  
 Capital social : 168 132 096, 28 euros.  
 306 522 665 R.C.S. Nanterre  
 www.aviva.fr

## PROPOSITION GRÊLE

	<input type="checkbox"/> Affaire nouvelle <input type="checkbox"/> Avenant <input type="checkbox"/> Demande de tarification <input type="checkbox"/> Remplacement du contrat n°	<b>N° de Contrat</b>
	EFFET DU :	au (temporaire seulement) : inclus
	<b>Proposant</b>	
	Titre/Qualité Nom Prénom	
	Adresse	
	Code Postal	Commune
Code Agence :		
Réf. Client :		
Echéance principale :	Périodicité souhaitée : <input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Semestrielle <input type="checkbox"/> Trimestrielle	

### Description du risque assuré et garanties accordées

QUALITE DE L'EXPLOITANT	COMMUNE DU SIEGE DE L'EXPLOITATION	Code I.N.S.E.E	N°CONTRAT CONNEXE	RISQUES COMMUNS
<input type="checkbox"/> Propriétaire <input type="checkbox"/> Fermier <input type="checkbox"/> Métayer				

### DETAIL PARCELLAIRE (Grouper les parcelles par commune et par nature de récolte)

N°D'ORDRE	Commune où les récoltes sont situées	Lieu-dit	Nature des récoltes	Superficie Hect./Ares	Rendement assuré par parcelle	Prix convenu par unité	Somme assurée	Taux %	MONTANT DE LA COTISATION

<b>TOTAL DES MONTANTS</b>						
<b>MAJ./MIN.</b>						
<b>TOTAL GENERAL</b>						

FRANCHISE			CLAUSES (voir clausier)	NIVEAU	METAYAGE
générale	colza	Cult. spéc			

**DETAIL PARCELLAIRE (suite)** (Grouper les parcelles par commune et par nature de récolte)

N° D'ORDRE	Commune où les récoltes sont situées	Lieu-dit	Nature des récoltes	Superficie Hect./Ares	Rendement assuré par parcelle	Prix convenu par unité	Somme assurée	Taux %	MONTANT DE LA COTISATION

**OBSERVATIONS DIVERSES - CORRESPONDANCE DE L'AGENT**

**IMPORTANT :** Décrire ci-dessus, d'une manière **précise et complète**, les éléments spécifiques du risque qui motivent l'envoi de cette proposition.

Les récoltes proposées à l'assurance n'ont pas été endommagées cette année par la grêle et ne sont assurées par aucune autre Société, si ce n'est :

Le soussigné certifie que les déclarations qui précèdent sont à sa connaissance exactes et propose qu'elles servent de base pour l'établissement du contrat.

**Il reconnaît avoir été informé que toute fausse déclaration intentionnelle, omission ou inexactitude est susceptible d'entraîner, le cas échéant, les sanctions prévues par les articles L 113-8 et L 113-9 du Code des assurances.**

Fait à            le

Le Proposant

L'intéressé dispose d'un droit d'accès au fichier et de rectification : loi Informatique et Liberté du 6-1-78